

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# SIAC CFDT des pays du Nord

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : vendredi 6 juin 2003

---

Démocratie & Socialisme

---

La bataille des retraites n'est pas finie, elle ne fait que commencer. Le projet gouvernemental vise à nous faire travailler plus longtemps pour gagner moins et met fin à la retraite à 60 ans à taux plein. Les mobilisations du 25 mai et du 3 juin ont regroupé chacune plus d'un million de salariés qui répétaient : " Grève générale ! ".

Même si les médias à la solde du gouvernement mettent tant de zèle à discréditer et à minoriser le mouvement, même si le comptage préfectoral des manifestants se fait de plus en plus grotesque ( Marseille le 3 juin 25000 selon la police , 240000 selon les Syndicats...) La mobilisation monte et la colère grandit.

Dans ce mouvement, la participation des salariés du secteur privé se fait de plus en plus importante et ce sont maintenant des secteurs comme la métallurgie, les transports routiers ou encore le bâtiment qui connaissent des débrayages.

### **TOUT LE MONDE EST ATTAQUE, PUBLIC ET PRIVE**

Car c'est bien tout le monde qui travaillera plus longtemps et au delà des 40 annuités, toutes les retraites diminueront de plus de 20 % sous les effets conjugués des lois Balladur et Fillon. Les fonds de pension apparaîtront et de fait viendront à bout AVEC LE TEMPS et LES MESURES FISCALES INCITATIVES de la répartition. Au final..... seuls les salariés paieront.

ON NOUS MENT quand on affirme que le nombre de retraités va doubler en 40 ans et que l'on ne dit pas que les richesses produites vont doubler dans le même temps.

ON NOUS MENT quand on se glorifie pour les salariés au Smic, d'une retraite garantie à 85% du Smic en 2013 alors qu'aujourd'hui elle est de 83%, Quel progrès pour les autres salariés dont la garantie est de 66% au lieu de 75% aujourd'hui.

ON NOUS MENT ENCORE quand on prétend avoir sauvé la retraite par répartition alors qu'en supprimant la retraite à taux plein à 60 ans en portant le nombre d'années de cotisations à 40, 41,42 puis ...45 ans, imposant une décote de 5% de la retraite par année manquante, en instaurant des dispositifs favorisant les fonds de pension, on programme son déclin et sa fin par asphyxie.

ON NOUS MENT TOUJOURS quand on oppose aux salariés du secteur public le principe d'équité sans rappeler qu'avant la loi Balladur de 1993 celle-ci existait .

***Le combat est vital. Aujourd'hui, les retraites, demain la Sécurité Sociale et après ... le Code du travail.***

**C'est dans ce souci que nous appelons sans réserve tous les agents de l'Assurance Chômage à participer aux manifestations pour le retrait du plan Fillon et pour une réforme des retraites qui garantisse progrès social et intérêt de tous les salariés.**